

«Toquè d'avant d'rintrér»

Depuis son expulsion du domicile conjugal,
Hervé cherche de quoi se loger à Gerpennes.

Il trouve une colocation idéale, mais il est obligé
de s'inventer un TOC (Trouble Obsessionnel Compulsif)
pour pouvoir y vivre avec d'autres «toqués».

Pour un doubleur de voix en dessins animés comme lui,
rien de plus facile. Hélas pour avoir, après le divorce,
la garde de ses enfants, Hervé va mentir à sa femme,
à ses colocataires et même Camille Levasseur,
juge aux affaires familiales.

Mais peut-on mentir indéfiniment sans risquer
de briser l'amour de sa vie ?

«In drole di procès»

Mise en scène d'un procès qui se passe au tribunal
pour le jugement d'un personnage particulier,
aimé ou détesté du grand public tant il fait partie
de l'imaginaire collectif.

— RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES —

LE 28 OCTOBRE 2024

de 10h à 12h à la Brasserie «Chez Cabu» à Gerpennes-Centre
et **UNIQUEMENT** de 14h à 20h au 0476 78 32 76

A PARTIR DU 7 NOVEMBRE 2024

lundi de 9h à 12h et de 13h à 15h30, mercredi de 9h à 12h30,
vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30
au «Centre Culturel de Gerpennes»

Rue de Villers 61 à Lausprelle - Tél. 071 50 11 64

**TOUTE PLACE RÉSERVÉE MAIS NON PAYÉE DEVRA ÊTRE RETIRÉE
30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE LA REPRÉSENTATION
SOUS PEINE D'ÊTRE RÉUTILISÉE**